



## COMMISSION DES COUPES LOZÈRE

### PV N°7 Tirage des demie-finales des Coupes Lozère

**Réunion du :** Lundi 23 Mars 2026 **À :** 18h30

**Président :** Christian GARD

**Membres :** Karine BOISSIER, Véronique GUEDES, LEROY Jean Michel.

**Présent:** Mr PERRI Giovanni Président de l'ADFL.

**Excusés :** Enzo MARTINS

**Toutes les correspondances adressées à la commission doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n°affiliation@occitanie.fr.).**

**Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par L'ADFL. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).**

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.**

#### 1. Finales des Coupes Lozère 2026

- Un budget a été établi par la Commission pour l'organisation des finales de Coupes Lozère en collaboration avec M. PERRI Giovanni, président de l'ADFL:
  - Récompenses / Trophées pour les équipes vainqueurs et les équipes finalistes;
  - Écussons;
  - Autres si besoin.
- Les horaires des finales doivent encore être déterminés en fonction de l'évolution de l'éclairage du complexe sportif Jean Jacques Delmas.
- L'organisation de la journée sera identique à l'édition précédente.
- Validation du logo de la compétition.





## COMMISSION DES COUPES LOZÈRE

### Tirage des demie-finales - DES COUPES LOZÈRE 2026

#### 1. **Clubs qualifiés pour les Demie-Finales de la Coupe Claude Dalut:**

Football Sud Lozère-1 (D1), ESC Le Buisson-2 (D3), FC Montrodat-1 (D3), AS Chastel-Nouvel 2 (D4), 4 clubs.

Ces **Demie-Finales** se joueront le **Dimanche 5 Avril 2026** à 14h30 **sans prolongations** et **tirs au but** si nécessaire.

#### **TIRAGE en présence des clubs:**

- *Football Sud Lozère-1 (D1)/AS Chastel Nouvel 2 (D4) **INVERSION**;*
- *ESC Le Buisson-2 (D3)/FC Montrodat-1 (D3) **INVERSION**.*

#### 2. **Clubs qualifiés pour les Demie-Finales de la Coupe Lozère Féminine:**

Chanac AS (D2F), FC Sources-Sauveterre 2 (D2F), Avenir Foot Lozère 2 (D2F), Vaillante Aumonaise (D2F) 4 clubs.

Ces **Demie-Finales** se joueront le **Dimanche 5 Avril 2026** à 14h30 **sans prolongations** et **tirs au but** si nécessaire.

#### **TIRAGE en présence des clubs:**

- *FC Sources-Sauveterre (D2F) / Vaillante Aumonaise-ENL (D2F);*
- *Avenir Foot Lozère 2 (D2F) / AS Chanac (D2F);*

#### 3. **Clubs qualifiés pour les Demie-Finales de la Coupe Lozère Sénior:**

Marvejols Sport (D2), AS Badaroux (D3),  
AS Chastel Nouvel 1 (D3), ES Chirac (D3) 4 clubs.

Ces **Demie-Finales** se joueront le **Dimanche 5 Avril 2026** à 14h30 **sans prolongations** et **tirs au but** si nécessaire.

#### **TIRAGE en présence des clubs:**

- *ES Chirac (D3) / Marvejols Sport (D2);*
- *AS Chastel-Nouvel 1/ AS Badaroux (D3);*

#### **Rappel aux clubs :**

- Les changements sont possibles via **FootClubs 10 jours** à l'avance avec accord des deux clubs.

#### **Arbitrage**

- Les **frais d'arbitrage** sont à la charge des clubs
- Chaque club doit prévoir son **moyen de paiement**, l'ADFL ne fait pas l'avance
- Les **officiels** doivent remplir leurs **feuilles de frais**.

#### **Protocole des demie-finales**

- **Délégué (Licencié/Majeur) :** Le club recevant devra désigner un délégué bénévole inscrit sur la FMI qui sera responsable de la sécurité, de l'accompagnement du corps arbitral et devra être présent sur le banc de touche pour assurer l'approvisionnement en ballon pendant la rencontre, assurer la gestion des équipes sur les bancs de touche. Il devra être identifié par le corps arbitral et porter un brassard délégué ou sinon une chasuble de couleur neutre.



## COMMISSION DES COUPES LOZÈRE

- **Police des terrains(Licencié/Majeur):** Un dirigeant doit être désigné par le club recevant pour assurer la sécurité autour du terrain, accompagner le corps arbitral et approvisionner en ballons. Il est nécessaire que la police des terrains soit identifiée par le corps arbitral et le délégué bénévole, et qu'elle porte soit un brassard, soit une chasuble de couleur neutre, et qu'elle se tienne devant la main courante ou autre. Il devra être inscrit sur la FMI en tant que délégué bénévole.
- **Accès aux vestiaires:** Les équipes recevant devront s'assurer que les vestiaires soient accessibles au moins une heure avant le coup d'envoi.
- **Vérification des licences :** Comme à l'accoutumée, une vérification des licences des joueurs sera effectuée avant le début des matchs.
- **FMI :** La FMI doit être envoyée avant minuit le jour de la rencontre.

### Règlementation

- **Respect et Fair-Play :** Nous attendons de chaque participant(e) un comportement irréprochable en matière de respect et fair-play. Cela inclut le respect des arbitres, des adversaires et des spectateurs.
- **Interdiction des Engins Pyrotechniques et Fumigènes :** Nous tenons à rappeler que l'utilisation d'engins pyrotechniques et de fumigènes est strictement interdite aux abords du stade. Cette mesure vise à garantir la sécurité de tous les participants, spectateurs et officiels. Tout manquement à cette règle pourra entraîner des sanctions sévères, pouvant aller jusqu'à la disqualification de l'équipe dont les supporters auront été identifiés. Nous vous prions donc de veiller à ce que vos supporters soient informés de cette interdiction.

### Sanctions

- Des sanctions pourront être appliquées en cas de manquement aux règlements et protocoles annoncés. Nous vous encourageons à faire preuve de sportivité et à respecter les règles pour garantir une compétition agréable pour tous.

**Le Mercredi 6 Mai 2026 aura lieu la remise des maillots, des équipes finalistes.  
Les Finales des Coupes Lozère se joueront le Jeudi 14 Mai 2026 au Complexe  
Sportif Jean Jacques Delmas à Mende.**

**Fait à Mende, le 23/03/26** pour la **Commission des Coupes Lozère**